# Champ lexical et réseaux de mots : thème, intensité et généralité

Fiche de révision CRPE · 8 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, « Vocabulaire et orthographe lexicale », « Identifier les types de relations entre les mots » (quatrième : mettre les mots en réseau, degré d'intensité et de généralité ; troisième : effets de mise en réseau dans le texte)

Dans un texte, des mots se répondent parce qu'ils se rapportent à un même thème. Repérer ces ensembles, les distinguer des familles de mots et interpréter leur effet permet de lire un texte avec précision.

## Un thème commun dans un texte

Un **champ lexical** est un ensemble de mots qui, dans un texte, se rapportent à un même thème ou à une même notion. Le terme est reconnu par la terminologie de l'Éducation nationale, qui en donne des exemples comme le champ de la nature ou celui de la navigation (TG, niveau I, p. 48).

> **DÉFINITION**
>
> **Champ lexical** : ensemble de mots qui se rattachent au même thème, à la même notion, dans un texte donné. Les mots n'ont pas besoin d'avoir la même forme.

> **EXEMPLE**
>
> « Le vent se lève sur la falaise. Les vagues cognent les rochers, et l'écume jaillit. » Les mots « vent », « falaise », « vagues », « rochers » et « écume » se rapportent à un même thème : la mer et le littoral. Ils forment un champ lexical, même si leur forme et leur sens diffèrent.

La terminologie insiste sur un point : le champ lexical est un outil pratique pour repérer les thèmes qui traversent un texte, mais la notion est peu précise sur le plan linguistique. Elle mêle des relations entre les mots et des relations entre les objets qu'ils désignent. Le nom donné à un champ lexical peut aussi varier : un même passage peut relever du champ de la mer ou de celui de la navigation (TG, niveau II, p. 172).

## Champ lexical, famille de mots, polysémie

Trois notions proches doivent être distinguées.

- La **famille de mots** rassemble les mots qui ont un même radical (TG, niveau I, p. 47).
  « Lentement » et « lenteur » appartiennent à une même famille, puisqu'ils partagent le radical

« lent- ».

- Le **champ lexical** rassemble les mots qui se rapportent à un même thème, sans exigence de forme. Dans un texte sur l'attente, on peut réunir « patienter », « retard », « horloge » et « minute » : ces mots n'ont pas de radical commun, mais ils se rapportent au temps.
- La **polysémie** concerne un même mot qui a plusieurs sens liés (voir la notion relations de sens).

La TG précise que le terme « champ sémantique » est équivalent à la polysémie : il ne doit donc pas servir à désigner un champ lexical (TG, niveau II, p. 172).

## Mettre les mots en réseau

Le programme de quatrième demande de « mettre les mots en réseau », et celui de troisième d'identifier et d'interpréter les effets de mise en réseau des mots dans le texte. Il insiste aussi sur l'idée que le lexique fonctionne comme un univers organisé par les types de relations entre les mots (BO 2026, troisième, « Identifier les types de relations entre les mots »).

Un **réseau de mots** est donc un ensemble de termes reliés entre eux par un thème, une intensité ou une généralité. Le repérage ne suffit pas : il faut expliquer l'effet produit. Si un texte d'hiver répète « givre », « glacial » et « gel », cette répétition installe une atmosphère, et le candidat doit la nommer.

## Degré d'intensité et degré de généralité

Le programme de quatrième demande de maîtriser le classement par degré d'intensité et de généralité (BO 2026, cycle 4).

> **EXEMPLE**
>
> **Intensité** : les mots « inquiétude », « peur » et « terreur » désignent une même émotion, à des degrés croissants.
>
> **Généralité** : « meuble » est plus général que « table », et « table basse » est plus précis que « table ».

Ce classement sert à l'écrit comme à l'oral : il permet de choisir le mot juste et de mesurer la précision d'un énoncé.

## Hyperonymie et hyponymie

L'**hyperonyme** est un mot plus général qu'un autre ; l'**hyponyme** est un mot plus précis. La TG les définit par l'extension des noms : l'extension d'un nom est l'ensemble des êtres ou objets auxquels il s'applique. Lorsque l'extension de « table » est incluse dans celle de « meuble », « meuble » est l'hyperonyme et « table » l'hyponyme (TG, niveau II, p. 175).

Ces relations sont des **relations d'inclusion** entre des ensembles de choses, d'êtres ou d'événements auxquels les mots réfèrent (TG, niveau II, p. 175) : l'hyperonymie ne se confond donc pas avec la synonymie, même si les deux mots appartiennent au même domaine.

## Erreurs fréquentes

- **Confondre champ lexical et famille de mots.** Le premier repose sur le thème, la seconde sur le radical.
- **Employer « champ sémantique » pour « champ lexical ».** La TG juge « champ sémantique » inutile, car équivalent à la polysémie (TG, niveau II, p. 172).
- **Lister des mots sans nommer le thème.** Une liste n'est pas une analyse : il faut dire de quel thème relèvent les mots.
- **Prendre un hyperonyme pour un synonyme.** « Meuble » n'est pas synonyme de « table » : il est plus général.
- **Oublier l'effet.** À l'écrit comme à l'oral, le repérage doit être suivi d'une interprétation.

> **À RETENIR**
>
> - Un champ lexical regroupe des mots qui se rapportent à un même thème dans un texte.
> - Une famille de mots repose sur le radical commun : ce critère ne se confond pas avec le thème.
> - La mise en réseau des mots crée un effet, qu'il faut interpréter.
> - L'hyperonyme est un mot plus général, l'hyponyme un mot plus précis.

> **MÉTHODE**
>
> 1. **Identifier le thème** qui revient dans le texte.
> 2. **Regrouper les mots** qui s'y rapportent, sans les classer selon leur radical.
> 3. **Vérifier chaque mot** : se rapporte-t-il bien au thème, ou relève-t-il d'un autre champ ?
> 4. **Interpréter l'effet** : que produit la répétition de ces mots ?
> 5. **Classer si nécessaire** par intensité ou par généralité.

## Pour aller plus loin

Pour s'entraîner, reportez-vous au quiz et aux exercices qui accompagnent cette notion. Les notions voisines sont relations de sens, qui précise synonymie, antonymie, homonymie et polysémie, et formation des mots, qui traite des familles de mots et des radicaux.

**Sources**

1. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Vocabulaire et orthographe lexicale : « Identifier les types de relations entre les mots » (quatrième : mettre les mots en réseau ; maîtriser le classement par degré d'intensité et de généralité ; troisième : identifier et interpréter les effets de mise en réseau des mots dans le texte ; comprendre que le lexique fonctionne comme un univers organisé), consulté le 03/11/2026
2. La grammaire du français : Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau I, 4.2.1 « Les familles de mots » p. 47 ; 4.2.2 « Le champ lexical » p. 48 ; niveau II, 4.4.1 p. 171-172 (famille dérivationnelle) ; 4.4.2 « Le champ lexical » p. 172 ; 4.4.5 « Hyperonymie et hyponymie » p. 175-176, consulté le 03/11/2026

Rédigée le 03/11/2026, vérifiée par un second relecteur le 04/11/2026.

---

travail-industrie.com · CRPE · document de révision indépendant, sans lien avec l'Éducation nationale ; il ne remplace pas les textes de référence.
Fiche en ligne : https://travail-industrie.com/concours/crpe/francais/champ-lexical-et-reseaux-de-mots · Quiz de la notion : https://travail-industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-francais-champ-lexical-et-reseaux-de-mots
Généré le 09/11/2026.